

La Gonette : bien plus qu'une simple monnaie !

En rejoignant le réseau des partenaires Gonette, vous bénéficiez de bien plus que d'une simple monnaie. En effet, l'équipe de la Gonette s'engage auprès de vous à :

Vous rendre visible via la communication de l'association :

1. Référencement sur le site internet: dans les annuaires destinés au grand public et sur la carte interactive. En outre, vous disposerez d'une page personnelle avec l'ensemble des informations que vous souhaitez y faire figurer. Enfin, vous serez référencés sur l'application web et mobile de la Gonette Numérique.
2. Annonce de votre entrée dans le réseau Gonette sur notre page Facebook (7500 likes) et Instagram (1000 abonnés).
3. Relai de votre actualité sur notre site (bons plans & actus) et nos réseaux sociaux
4. Organisation & participation événementielle (participation aux événements partenaires, formations monnaies locales...)

Vous proposer des espaces où échanger et créer du lien entre partenaires du réseau :

1. Organisation d'apéros-pros trimestriels où l'ensemble des professionnels du réseau est convié
2. Animation d'un groupe Facebook «Les Pros du réseau» qui se veut être une plateforme d'échanges à la fois entre l'association et les professionnels, et entre les professionnels eux-mêmes.
3. Référencement possible dans un annuaire des structures partenaires qui proposent des services aux professionnels.

Vous accompagner individuellement dans l'utilisation de la gonette :

1. Accompagnement à la bonne circulation des gonettes : invitation de vos fournisseurs, clients et sous-traitants à rejoindre le réseau, formation de vos salariés, etc.
2. Rencontre annuelle en physique pour échanger sur notre partenariat et point téléphonique en cours d'année pour suivi intermédiaire
3. Réponse aux besoins des comptoirs de change
4. Disponibilité continue par téléphone et mail pour répondre à vos questions

Vous inviter à la gouvernance de l'association :

1. Tenue du Collège des Partenaires, auquel chaque professionnel du réseau est invité pour exprimer son point de vue sur les enjeux qui touchent l'association
2. Consultations régulières des professionnels sur les questions qui les touchent directement à travers des sondages, des groupes de travail, etc. (cf. cotisations, passage au numérique, ...)